

du 28 Août 1970

portant nomination de Mr Jean SAKA en qualité d'Inspecteur Interdépartemental du Travail et de la Main d'Oeuvre du Borgou et de l'Atacora.-

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n° 70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi n° 65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'administration publique ;
- VU le Décret n° 70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 69-54/PR/MFPRAT/SG du 17 février 1969, portant réorganisation des services du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Mr Jean SAKA, Administrateur, est nommé Inspecteur Interdépartemental du Travail et de la Main d'Oeuvre du Borgou et de l'Atacora avec résidence à Parakou.

Article 2 - Dans l'exercice de ses fonctions, Mr Jean SAKA est placé sous les ordres directs du Ministre de la Fonction Publique et du Travail.

Article 3 - Le présent décret qui aura effet à compter du 1er septembre 1970, sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Août 1970

Par le Conseil Présidentiel,

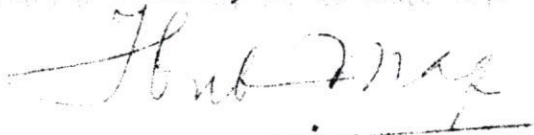


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre de la Fonction Publique et du Travail,



Ambroise P. AGBOTON

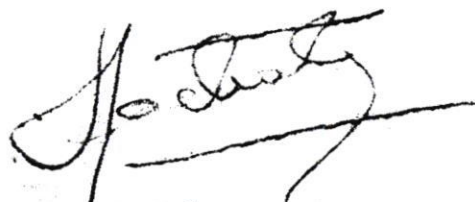


Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,



Pascal CHABI KAO

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - Ministères 11 - CS 6 - MFPT 6 - DIMO 4 - ITMO/Nord 2 - SMO 2 - Trésor 4 - DB-DC-CF-Solde 4 - IAA-Gde.Chanc-DCCT-DN 4 - DGAJL 2 - DEP-Dtion.Stat. 4 - DI 4 - IGF 1 - DFP + s/dtions 6 - Intéressé 1 - JORD 1.- HC 3 -